

Lettre Clearfield® tournesol

JANVIER 2011

N03



Clearfield®

Production System



Clearfield® Tournesol, traiter sur une culture bien implantée

Le système de production Clearfield® permet de désherber les parcelles de tournesol en post-levée. Ce traitement s'effectue une fois que la culture est bien implantée. Ainsi, le producteur investit sur une culture qui a déjà réussi sa levée : c'est un réel atout.

Appliquer Pulsar® 40 sur des adventices jeunes !



Ne pas devoir investir dans le désherbage avant que la culture ne soit implantée dans la parcelle permet d'optimiser les coûts de production. Parmi les intrants, le poste désherbage n'est pas négligeable. Cet avantage a été pointé du doigt par plus de 80 % des agriculteurs qui ont répondu à l'enquête menée par l'institut BVA en juillet 2010. Pour profiter de cet avantage, une condition s'impose : caler l'application herbicide au moment où les mauvaises herbes ont atteint le stade 2-4 feuilles. Un tour de plaine - pas plus de 3 semaines après le semis - va permettre de faire le bon choix de la date de traitement.

Suite >

www.agro.bASF.fr

BASF

The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Appliquer Pulsar® 40 sur des adventices jeunes !



STADES			
TOURNESOL		2 feuilles	6 feuilles
ADVENTICES	Dicots	2 cotylédons	6 feuilles
	Graminées	1 feuille	1 talle
APPLICATION		PULSAR® 40 (1,25 L/ha)	

Les techniciens recommandent d'appliquer Pulsar® 40 sur des adventices jeunes. Pour les graminées : depuis le stade 1 feuille jusqu'à 1 talle. Pour les dicotylédones : de la levée (stade cotylédons) jusqu'à 6 feuilles. C'est à ces stades que l'efficacité herbicide est maximum. Appliqué plus tard, le produit apporte des performances herbicides inférieures sur plusieurs adventices importantes.

Traiter dans de bonnes conditions



Pour choisir la date de traitement, le stade du tournesol n'est pas une contrainte dans la majorité des situations. En effet, le stade optimal de tolérance de la culture est atteint dès la présence de 2 premières feuilles de tournesol. Priorité au stade des adventices. En période de sécheresse, traiter tôt le matin permet souvent d'optimiser l'efficacité herbicide parce que l'hygrométrie est plus importante. De même, apporter un volume de bouillie de 100 à 300 litres à l'hectare contribue à l'activité de l'herbicide.

L'option de ne pas traiter



Traiter en post-levée, c'est traiter quand les mauvaises herbes sont présentes dans la parcelle. Si la parcelle est propre ou si les conditions climatiques et du sol sont favorables à un désherbage mécanique, l'application devient superflue. C'est un atout supplémentaire du système de production Clearfield® Tournesol. En particulier sur cette culture où le raisonnement technico-économique est primordial pour assurer une bonne rentabilité de la production. Une seule situation ne va pas permettre cette impasse de traitement : les parcelles concernées par les tournesols sauvages. Pour assurer la durabilité, de Clearfield®, il faut absolument détruire tous les tournesols sauvages dans et à proximité de la parcelle.

Le tour de plaine est incontournable



Réussir le désherbage des Tournesols Clearfield® avec l'herbicide Pulsar® 40 implique 2 actions dans la pratique :

- un tour de plaine pas plus tard que 3 semaines après le semis pour évaluer l'infestation des adventices et observer leur stade. Dès que les mauvaises herbes ont atteint le stade 2 feuilles, il faut programmer le traitement dans les jours suivants.
- La recherche des bonnes conditions pour s'assurer une efficacité herbicide maximum. Une bonne hygrométrie au moment de l'application, des buses bien réglées et un volume d'eau adapté aux objectifs sont les 3 critères à surveiller.

Le SYMBOLE UNIQUE **CLEARFIELD®** et **CLEARFIELD®** sont des marques déposées de BASF ©2009 BASF SE. Tous droits réservés.

- PULSAR® 40- Autorisation de vente n°2090064 – Imazamox 40 g/L – Usages et doses autorisées : tournesol CLEARFIELD® (variétés tolérantes à l'imazamox) - 1,25 L/ha, soja 1,25 L/ha - Nombre d'apport maximum 1 – N (Dangereux pour l'environnement), R50/53
- Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions emploi.
- Edition de Décembre 2010 - Annule et remplace toute version précédente.
- Il appartient à l'utilisateur de ce produit de assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 151TOUHBED1210R

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation



AVANT L'APPLICATION



1 ►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 ►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.



3 ►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 ►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ►

Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 ►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.



PENDANT L'APPLICATION



7 ►

Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.



APRÈS L'APPLICATION



8 ►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 ►

Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

® Marque déposée Sté PANTEK France



Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 <small>PRIX APPEL LOCAL</small> ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 <small>PRIX APPEL LOCAL</small> ou www.adivalor.fr

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex
 Tél. : 04 72 32 45 45 - Fax : 04 78 34 28 86

N°Azur 0 810 02 30 33
PRIX APPEL LOCAL